

AR PREFECTURE

006-210600110-20181218-17-DE  
Reçu le 21/12/2018



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MISE A DISPOSITION  
GRATUITE DU JARDIN DE L'OLIVAIE – EVENEMENT MUSICAL «FESTIVAL  
CROSSOVER » LE 17 AOUT 2019

Séance Publique Ordinaire du 18 DECEMBRE 2018  
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, M. Bernard MAILLE, Mme Carole LEBRUN, Mme Flora DOIN

PROCURATIONS : Mme Aimée GARZIGLIA à Mme Françoise SANCHINI, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Claude CALIMAR, M. Jean-Elie PUCCI à M. A. RIOLI, Mme Sophie REID à Monsieur le Maire, M. Stefan VOISIN à Mme Christiane VALLON, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI,

QUORUM : 14  
PRESENTS : 20  
VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 11 décembre 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20181218-17-DE  
Reçu le 21/12/2018



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

XVII- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MISE A DISPOSITION GRATUITE  
DU JARDIN DE L'OLIVAIE – EVENEMENT MUSICAL «FESTIVAL  
CROSSOVER » LE 17 AOUT 2019

Monsieur Stéphane EMSELLEM, Adjoint au Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

« Afin de contribuer à l'animation et à la promotion culturelle de la commune, la Municipalité encourage les initiatives et accompagne les associations et les artistes dans leurs projets musicaux.

A ce titre, une manifestation est prévue lors de la saison estivale 2019, à savoir :

- Le festival de musique techno « Crossover » qui aura lieu au jardin de l'Oliveiaie le samedi 17 août 2019, organisé par l'association PANDA EVENTS.

Compte tenu des retombées touristiques et économiques, il convient de se prononcer sur la mise à disposition gratuite du jardin de l'Oliveiaie situé rue Jean Bracco.

Il est indiqué que lors de cette occupation, le bénéficiaire devra prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité du public et la préservation du jardin, ainsi que d'être couvert par un contrat d'assurance.

Il est noté qu'un arrêté municipal sera établi pour formaliser cette occupation.

J'invite la présente Assemblée, après en avoir délibéré, à :

- DECIDER la mise à disposition gratuite du jardin de l'Oliveiaie le festival de musique « Crossover » qui aura lieu le samedi 17 août 2019,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- DECIDE la mise à disposition gratuite du jardin de l'Oliveiaie le festival de musique « Crossover » qui aura lieu le samedi 17 août 2019,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

  
Le Maire,  
Roger ROUX



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat chargé du contrôle de la légalité et de sa publication.